

## APPEL A COTISATION 2019

Le montant des cotisations annuelles est actuellement fixé comme suit :

- 8€ pour les étudiants, les retraités et les demandeurs d'emploi,
- 20€ pour une personne physique,
- 150€ pour une personne morale.

Le montant de la cotisation correspond à une période d'une année civile.

Pour adhérer et soutenir l'ASDER, nous vous invitons à nous retourner le coupon ci-joint accompagné du règlement de votre cotisation.

À réception, nous vous ferons parvenir un reçu attestant de votre règlement (la cotisation n'est pas soumise à la TVA).

Comme vous le savez, les cotisations sont une ressource pour notre association et nous comptons donc sur vous.

**Nous vous invitons d'ores et déjà à noter la date de la prochaine Assemblée Générale 2019, le vendredi 10 mai prochain sur le bassin aixois.**

Nous vous remercions par avance pour votre retour et nous vous prions d'agréer, nos sincères salutations.

La Présidente



## BULLETIN D'ADHESION A L'ASDER

124 rue du Bon Vent - BP 99499 - 73094 CHAMBERY Cédex 9

Identité du membre adhérent : .....

Si le membre adhérent est une personne morale :

représenté(e) par .....

dûment habilité en qualité de (cocher)

( ) représentant légal

( ) mandataire spécial (produire en annexe un mandat écrit)

Adresse .....

.....

Téléphone ..... Email : .....

déclare par la présente adhérer à l'association ASDER pour un montant de :

- Etudiants, retraités, demandeurs d'emplois : 8 €

- Personnes physiques : 20 €

- Personnes morales : 150 €  (associations, copropriétés, entreprises, communes)

- Cotisation de soutien : .....

Je choisis d'acquitter ma cotisation par (cocher) :

( ) espèces,

( ) chèque à l'ordre de ASDER,

( ) virement bancaire sur le compte de l'ASDER :

N° IBAN : FR76 4255 9000 1841 0200 2332 988

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

Date et lieu : Le ..... à .....

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'administration de l'association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication desdites informations, veuillez vous adresser au bureau de l'association.